



Monsieur Didier Brailon
Président du Comité Départemental
Tél : 06.88.35.71.70
Mail : didier.brailon73@orange.fr

Chambéry, le 23 septembre 2023

Madame, Monsieur Le Président,

Veillez trouver ci-joint la convocation à l'**Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2023**, accompagnée d'un pouvoir pour le cas où vous ne seriez pas disponible à cette date.

Rappel cotisation : Vous devez être à jour de la cotisation Fédérale. Celle-ci est à régler au Comité Départemental de la Savoie de Karaté avant le 13/10/2023.

Vous souhaitant bonne réception et **comptant sur votre présence**, je vous adresse, Madame, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Le Président,
Didier BRAILLON.

F.F.K.D.A.
Comité Départemental de Karaté
SAVOIE

PJ : Convocation à l'AG.
Pouvoir



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE KARATÉ DE LA SAVOIE

Maison Départementale des Sports
90 rue Henri Oreiller - 73000 CHAMBERY
Mail : didier.brailon73@orange.fr
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/savoie/>



CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAISON 2022/2023

LIEU : Maison des Sports, 90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry.

DATE : Vendredi 13 octobre 2023

17H30 : Pointage des clubs.

18H00 : Ouverture de l'assemblée par le Président

ORDRE DU JOUR :

Assemblée Générale Ordinaire :

Rapport moral du président.
Rapport d'activité du secrétaire.
Rapport financier du trésorier.
Budget prévisionnel.
Rapport du DTD.
Rapport des responsables de commission.
Rapport des responsables de disciplines.
Questions diverses.

QUESTIONS DIVERSES :

Ne seront traitées que les questions diverses envoyées par courrier ou mail **avant le 7 octobre 2023** à :

Didier Braillon
14, avenue de Verdun
73100 Aix les Bains
didier.brailon73@orange.fr

TOUS LES CLUBS DOIVENT ETRE REPRESENTES.

Le Comité Directeur,

FF.K.D.A.
Comité Départemental de Karaté
SAVOIE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE KARATÉ DE LA SAVOIE

Maison Départementale des Sports
90 rue Henri Oreiller - 73000 CHAMBERY

Mail : didier.brailon73@orange.fr

Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/savoie/>



POUVOIR

Seuls ont droit de vote les présidents des clubs affiliés ou les membres du club mandatés par le président du club, et licenciés à la fédération le jour de l'assemblée.

Le vote par correspondance n'est pas admis.

Le vote par procuration n'est pas admis.

Ne peuvent prendre part aux votes les associations n'étant pas à jour de leur cotisation fédérale.

POUVOIR

Je soussigné(e)

Madame, Monsieur _____

Président(e) du club : _____

Licence FFKDA N° : _____

Donne pouvoir

à Madame, Monsieur : _____

Membre du club : _____

Licence FFKDA N° : _____

résidant sur le département de la Savoie (conformément aux statuts) aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2023 et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom, toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

Fait à _____ Le _____

Bon pour pouvoir
(mention manuscrite)

Le Président,



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE KARATÉ DE LA SAVOIE

Maison Départementale des Sports

90 rue Henri Oreiller - 73000 CHAMBERY

Mail : didier.brailon73@orange.fr

Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/savoie/>